

Liste des fournitures scolaires

Afin de faciliter l'organisation matérielle de la classe, une grande partie des fournitures des élèves sera fournie par l'école à la rentrée prochaine. Une participation financière vous sera demandée au cours du mois de septembre pour les élèves scolarisés en classe primaire. Ce fonctionnement permettra de bénéficier de tarifs compétitifs et les élèves auront ainsi un matériel adapté et neutre .

De même nous conservons les cahiers de liaison, de dessins, de poésies et chants et d'anglais incomplets afin de les réutiliser.



maternelles : penser à y noter le prénom de votre enfant

- 2 boîtes de mouchoirs en papier ;
- un gobelet en plastique ;
- pour les élèves de **grande section** : **deux trousse**s dont une pour les crayons de couleurs et les feutres;
- pour les élèves de **petite et moyenne sections** : un drap housse 120x60 ;
- pour tous les élèves: une ardoise velleda
- vêtements de rechange pour les élèves de petite et moyenne section (marqués au nom de l'enfant)



CP /CE1/ CE2 / CM1 / CM2 : penser à y noter le prénom de votre enfant

- 2 boîtes de mouchoirs en papier;
 - un agenda
 - leurs deux trousses complètes de l'an dernier à vérifier (une trousse contenant les feutres et les crayons de couleurs et une autre trousse contenant: crayon à papier, gomme, ciseaux, 3 colles, taille crayon, double décimètre, bics vert, rouge, bleu, noir, stylo plume, cartouches d'encre et effaceur (+compas sauf les CP)
 - 1 ardoise velleda blanche, un effaceur, 5 velledas bleus et 4 velledas de couleurs
- Penser à marquer le prénom de votre enfant si possible.

A titre préventif, vous pouvez vous référer à la notice jointe concernant l'achat des fournitures scolaires en privilégiant autant que faire se peut un cartable sain.

La rentrée des classes aura lieu mardi 1er septembre 2020:

Pour démarrer cette rentrée nous vous invitons à la réunion de rentrée vendredi 11 septembre à 20h00 et à un pot de rentrée offert par l'APEL à partir de 20h45.

Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, nous ferons alors notre réunion en visio.

- **Les horaires habituels d'école sont :**
 - à **9h00** sur le site de **Lévaré** ;
 - à **8h45** sur le site de **Carelles**.

Nous vous souhaitons un très bel été. Les enseignantes.